

Communiqué des organisations des Hauts-de-Seine
CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD Education, UNSA-Education



Les organisations CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD Education, UNSA Education des Hauts-de-Seine, réunies en intersyndicale le 8 mars, demandent à l'Inspecteur d'Académie, au Recteur et au Ministre **de renoncer aux suppressions de postes prévues pour la rentrée 2011** (71 suppressions dans le 1^{er} degré et 122 pour le 2nd degré dans les Hauts-de-Seine).

Elles s'adressent au ministre pour exiger, notamment :

- l'augmentation des recrutements de personnels statutaires pour couvrir les besoins du service public d'éducation ;
- la suspension de la réforme de la formation des maîtres et la remise à plat du dossier ;
- la suspension de la réforme de la voie professionnelle et la remise à plat du dossier ;
- la défense de l'éducation prioritaire et le maintien de tous ses moyens ;
- l'abandon du dispositif CLAIR-ECLAIR.

Dans le département des Hauts-de-Seine, la mobilisation s'amplifie.

Avant les congés d'hiver, plus d'une vingtaine de délégations de lycées & collèges se sont rendues à l'Inspection académique pour exiger l'augmentation des DHG et la transformation des heures supplémentaires en heures postes.

A Colombes, une manifestation associant enseignants et parents vers l'Inspection Académique a eu lieu le samedi 12 mars. Une délégation a été reçue par le Préfet.

A Clichy, une réunion d'information sur les réformes en cours, les suppressions de postes et leurs conséquences a été organisée le vendredi 11 mars.

D'autres initiatives locales sont prévues (Bagneux, Nanterre, etc.) et nous les soutenons.

Il est nécessaire d'amplifier la mobilisation à tous les niveaux : local, départemental & national. C'est tous ensemble qu'on fera reculer le ministre.

Dans ces conditions, les organisations CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD Education, UNSA Education des Hauts-de-Seine :

- appellent à faire converger devant l'Inspection académique des délégations dans les collèges, les lycées et les écoles, le 24 mars et le 5 avril, jour des Comités techniques paritaires départementaux (CTPD) du 2nd et du 1^{er} degré, pour exiger l'annulation des suppressions d'heures, de classes, de postes.
- organiseront une conférence de presse, le jeudi 24 mars, jour du CTPD du 2nd degré ;
- appellent à un grand rassemblement devant l'Inspection Académique, le 7 avril, jour du Comité Départemental de l'Education Nationale (CDEN) à partir de 15 heures;
- appellent à signer massivement la pétition départementale unitaire.

Des préavis de grève sont déposés à compter du 18 mars pour couvrir toutes ces échéances et toutes les situations.